



Problème de remboursement de bien suite à dommage

Par **ptyscarabe**, le **04/02/2008** à **23:14**

Bonjour,
lors de son séjour dans un hôtel, ma femme a utilisé son pc portable et celui-ci a eu un court circuit qui l'a rendu HS. la prise électrique est défectueuse, ma femme a même reçu une poignée de châtaigne. le 1er incident de son pc était sur garantit, elle l'a fait réparé, cette fois-ci il n'est plus sous garantit. elle a demandé de se faire rembourser par l'hôtel mais la gérante fait obstacle.

la plaisanterie coûte quand même 999 euros!!!

quels sont mes droit et recours?

l'assurance de l'hôtel couvre t-elle ce genre de dommage?

quels peuvent être mes arguments et moyens de pression?

Par **jeetendra**, le **05/02/2008** à **13:33**

bonjours, l'hotel est responsable pour un dommage électrique ayant endommagé le pc de votre épouse, ils ont bien une assurance responsabilité civile professionnelle, envoyez leur une lettre recommandée avec accusée de réception en joignant la facture des réparations, courage, cordialement